

Règlement de l'école Saint Goëry...

GENERALITES

Entrées/sorties des élèves	<p><u>Maternelles</u> : (en classe) A leur arrivée, les enfants sont confiés à l'enseignant dans la classe et à la sortie, aux personnes habilitées par écrit.</p> <p><u>Primaires</u> : (par le hall d'entrée) 8h10 à 8h30 : les enfants doivent monter en classe après avoir lavé leurs mains (WC de la cour). Pour les sorties, en fonction des autorisations données par les parents, les enfants sont repris par un adulte autorisé ou peuvent quitter l'établissement seuls. La circulation dans les couloirs n'est pas autorisée sans un enseignant ou un adulte de l'établissement.</p>
En cas de changement...	<p>Il est impératif de signaler par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none">- le changement éventuel des personnes qui viennent chercher un enfant.- tout changement ponctuel dans les options garderie/aide aux devoirs/cantine/sorties- tout changement d'adresse ou de téléphone pour joindre les parents
Absences / retards	<p>Les parents veilleront à respecter les horaires de l'école, de manière à ce que les enfants arrivent à l'heure. Des retards répétés pourraient entraîner une sanction. Pour toute absence d'un enfant, il est impératif de prévenir l'école le jour même et de justifier cette absence.</p>
Relations école / famille	<p>Les parents peuvent rencontrer les enseignants ou le chef d'établissement en prenant rendez-vous via ECOLE DIRECT ou le cahier de liaison. Il est important que les familles veillent à bien prendre connaissance quotidiennement des informations données par l'école via ECOLE DIRECT et le cahier de liaison.</p>
Comportement	<p>Cf. le règlement intérieur de l'établissement.</p>

<p style="text-align: center;">Matériel</p>	<p>Les parents et les enfants veilleront régulièrement à l'état des affaires scolaires, et à ce que rien ne manque (en se référant à la liste donnée pour chaque classe).</p> <p>Le plus grand soin doit être apporté aux livres prêtés (couverts proprement et munis d'étiquettes). <i>Tout livre détérioré sera facturé.</i></p> <p>Les affaires personnelles (argent, jeux électroniques, portables, MP3, objets dangereux...) ne sont pas autorisés à l'école.</p> <p><i>L'école ne peut être tenue responsable de la détérioration ou perte d'objets personnels apportés à l'école.</i></p>
<p style="text-align: center;">Santé</p>	<p>En cas de maladie, surtout si elle est contagieuse, il est important de prendre le temps de la guérison de l'enfant avant son retour à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'apporter des médicaments à l'école : aucun médicament ne peut être donné par le personnel de l'école et les prescriptions médicales doivent en tenir compte en privilégiant la prise avant ou après la classe. <p>En cas de problème de santé pendant le temps scolaire, l'école contacte les parents par téléphone afin de déterminer ce qu'il convient de faire.</p>
<p style="text-align: center;">Assurances</p>	<p>Il est indispensable que chaque enfant soit assuré par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une assurance responsabilité civile : elle est obligatoire pour chaque élève et elle permet de couvrir les dommages dont l'enfant serait responsable. 2. Une assurance individuelle accident : cette assurance est indispensable pour toute activité ou sortie hors de l'école. Elle indemnise l'enfant qui se cause à lui-même un dommage sans que la responsabilité d'autrui puisse être recherchée. Une assurance de ce type est souscrite par l'établissement en contrat de groupe à la Mutuelle St Christophe pour une couverture minimale de chacun. <p>Un document explicatif de ladite Mutuelle vous sera remis en septembre, prenez le temps de le consulter. Il vous appartient de contracter une assurance complémentaire et cumulable « individuelle accident de la vie » si vous le jugez nécessaire.</p>

Règlement intérieur

Pour mieux vivre ensemble...

Les 2 règles d'or :

- Je **respecte mes camarades et tous les adultes dans mes gestes et mes paroles** : je suis poli, je fais attention à ne pas blesser les autres.
- Je **respecte mon matériel et le matériel de l'école** que l'on me prête.

Dans l'école :

- * J'arrive chaque jour à l'école avec mon matériel en état et vérifié à la maison.
- * Je m'habille correctement en tenant compte de chaque saison.
- * Je veille à laisser à la maison tous les objets inutiles et de valeur.
- * Je suis seul responsable de mes affaires.
- * J'écoute et je suis poli avec tous (mes camarades et les adultes).
- * Je n'amène pas de médicaments. Ils ne sont pas autorisés.
- * Mon comportement est suivi au quotidien par tous les adultes de l'établissement.
- * Je respecte les temps de lavage des mains.



Sur la cour :

- * Je joue en respectant tous mes camarades
- * Je reste vigilant aux autres lorsque je cours, afin d'éviter tout accident.
- * Si j'amène des jeux personnels, l'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. (cf. la liste des affaires non autorisées).
- * Je demande toujours l'autorisation d'un adulte pour quitter la cour.
- * Je joue uniquement sur la cour et pas dans les toilettes.
- * J'accroche, au besoin, mon manteau sur les crochets. Et je ne les oublie pas !
- * Les jours de pluie, je reste sous le préau.
- * Je ne cours pas sous les préaux.
- * J'utilise les poubelles de la cour pour jeter mes papiers.
- * Je vais aux toilettes pendant la récréation, avant la sonnerie.
- * Je ne joue pas dans les toilettes et je veille à respecter leur propreté.
- * Dès que je m'aperçois de signes de violence, je le signale aux adultes de surveillance.
- * Il est parfois organiser des rôles d'Ange Gardiens. Il s'agit d'enfants qui acceptent de veiller au bon déroulement des jeux pendant le temps péri-scolaire. Par la parole, ils aident leurs camarades à trouver un terrain d'entente lors de disputes. Ils doivent ensuite en informer les adultes surveillants.



Dans les rangs et les escaliers :

- * Je me range dès la première sonnerie.
- * Aux trois sonneries suivantes, je fais silence avant de monter.
- * Je monte et descends les escaliers en silence, dans le respect des règles de circulation.
- * Je m'arrête à chaque palier.
- * Je porte mon cartable sur le dos dans l'école. Les roulettes sont utilisées dans la cour et sur le trottoir.

Dans la classe :

- * Je me réfère au règlement de la classe établi entre l'enseignant et les élèves.

A la cantine, à la garderie et à l'aide aux devoirs

- * L'école est un lieu de vie et d'enseignement où chacun évolue à son rythme, avec sa personnalité et sa sensibilité.
- * Cependant, pour vivre ensemble, chacun doit être attentif à l'autre et respecter des règles communes.
- * Le règlement de cantine, garderie et étude s'inscrit dans le règlement de l'école.

Pendant la garderie du matin :

- Je participe aux activités proposées.
- Je range lorsque je change de jeux et lorsque la garderie se termine.
- Je joue dans le calme.

Pendant la cantine :

- Je me lave les mains avant d'aller manger.
- Je suis poli et respectueux avec tous les adultes.
- Je patiente dans le rang calmement.
- Je porte mon plateau en faisant très attention.
- Je goûte chaque plat proposé.
- Je peux parler avec mes camarades assis à la même table que moi.
- Je ne crie pas, ne chahute pas.
- En fin de repas, je présente mon plateau aux surveillants de cantine avant de le déposer sur le chariot.



Pendant l'aide aux devoirs :

- Je respecte le lieu et le matériel : je ne touche pas aux affaires des autres.
- Je travaille dans le calme.
- Je ne me lève pas, ne bavarde pas.
- Je lève le doigt si j'ai besoin d'une aide ou d'un conseil.
- Lorsque j'ai terminé mon travail, je demande une activité à la personne qui encadre l'étude.
- A l'heure d'entrée et de sortie, je me range, sans bruit, avec un camarade et je déplace dans les règles de circulation. Je m'arrête à chaque palier.
- Je ne suis pas autorisé à retourner dans ma classe chercher mes affaires.

Aux sorties :

- Si je reste à l'école, je m'amuse dans la cour afin de libérer le préau. Je traverse le hall sans courir en faisant attention aux adultes et aux petits, comme je le fais dans les autres lieux de l'école.
- Il est interdit **de rester dans le hall** (je ne peux y jouer). Il en est de même aux heures de sortie.
- Si je suis autorisé à sortir seul, j'attends mes parents calmement sur le trottoir sans m'accrocher aux grillages ou aux panneaux de la rue. **Si mon comportement est constaté dangereux sur le trottoir, je ne serai plus autorisé à y rester seul.**
- Si mes parents tardent à venir, je retourne au secrétariat plutôt que de rentrer seul.

Je viens à l'école avec des affaires scolaires :

Sont interdits à l'école :

- Jeux électroniques
- Téléphone portable
- MP3 ou 4
- Bijoux de valeur
- Grosses billes et billes plates
- Chewing-gum et sucettes
- Tout objet pouvant présenter un danger...
- Gel hydro alcoolique **personnel** (doit rester dans mon cartable)
- ...

